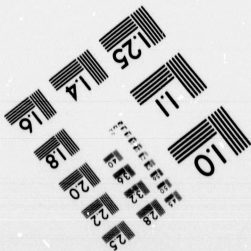
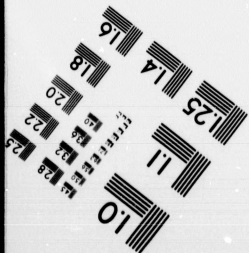
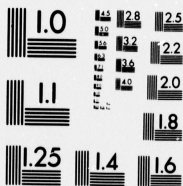


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The
poss
of th
filmi

The
cont
or th
appl

The
filmi
insti

Map
in or
uppe
bott
fc'o

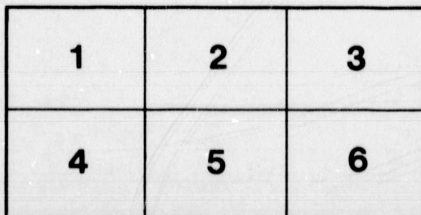
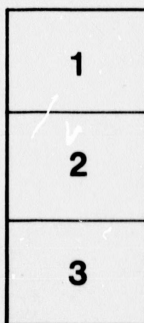
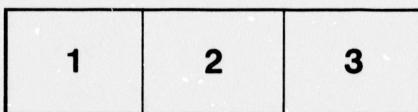
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

CE

Avec let
lenc

D

CONSTITUTION

DU 221

CERCLE CATHOLIQUE

DE QUEBEC

(Rue de la Chapelle, 58½, à Québec)

Avec lettres de S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, de Son Excellence Mgr. G. Conroy, Evêque d'Ardagh et Délégué apostolique, de Son Eminence le Cardinal Franchi, etc., etc.



In manifestatione veritatis
2 Cor. 4-2.

QUEBEC
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU

1878

CONSTITUTION

CHARTER OF THE

DEPARTMENT

CH

Avec le
let

CONSTITUTION

DU

CERCLE CATHOLIQUE

DE QUÉBEC

(Rue de la Chapelle, 58½, à Québec)

Avec lettres de S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, de Son Excellence Mgr. G. Conroy, Evêque d'Ardagh et Délégué apostolique, de Son Eminence le Cardinal Franchi, etc., etc.

— 336 —

In manifestatione veritatis
2 Cor. 4-2.

QUEBEC

IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU

—
1878

AS42

•C47

A35

Sa G
app
LIC

M. le

J'ai
lettre
du C
confor
lettre
Il n
appro
Catho
succès
Veu
de ma

LETTRE

DE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec,
approuvant la Constitution du CERCLE CATHO-
LIQUE DE QUÉBEC.

~~~~~  
QUÉBEC, 23 novembre 1877

M. le Chevalier Vincelette,  
*Président du Cercle Catholique de Québec.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 courant, avec copie des constitutions du Cercle Catholique de Québec, modifiées conformément aux suggestions faites dans ma lettre du 17 courant.

Il ne me reste plus qu'à vous exprimer mon approbation et à souhaiter de nouveau au Cercle Catholique de Québec longue vie, prospérité et succès.

Veillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée,

(signé) † E. A. ARCH. DE QUÉBEC.



LETTRE

DE

*Son Excellence Mgr. G. Conroy, Evêque d'Ardagh,  
Délégué du Siège Apostolique, etc.*

MONTREAL, 11th December, 1877.

MY DEAR CHEVALIER VINCELETTE,

I thank you very sincerely for your kindness in forwarding to me a copy of the letter in which His Grace the Archbishop of Quebec expresses his approval of your society's constitutions, and adds to his approbation his best wishes for the "long life, prosperity and success of the *Cercle Catholique de Québec*."

I congratulate you and your associates on this flattering testimonial of your Archbishop's good will. For my own part, I have a special pleasure in uniting myself with His Grace in asking God to bless and prosper your association.

Our Holy Father the Pope has frequently recommended Catholic young men to become members of associations like yours, in which Catholic principles are defended and the practice of religion actively encouraged. His Holiness has daigned to bless with a particular blessing the generosity of the members of the

Cath  
avail  
once  
Head

I

Cheva

MON C

Je v  
que ve  
une ce  
Monse  
son ap  
et aje  
souhai  
Cercle  
Je v  
témoig  
Archev  
avec u  
Grande  
faire p

Catholic Circle of Quebec, and I rejoice in availing myself of this opportunity to renew once again on your behalf the benediction of the Head of the Church.

Believe me, my dear Chevalier,

Your devoted servant,

(signed) † GEORGE CONROY,

Bishop of Ardagh,

Delegate of the Apostolic See

Chevalier Vincelette.

---

(TRANSLATION)

MONTRÉAL, 11 décembre 1877.

MON CHER CHEVALIER VINCELETTE,

Je vous remercie bien sincèrement de la bonté que vous m'avez témoignée en me transmettant une copie de la lettre dans laquelle Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec donne son approbation à la constitution de votre société, et ajoute à cette approbation ses meilleurs souhaits de "longue vie, prospérité et succès au Cercle Catholique de Québec."

Je vous félicite, ainsi que vos associés, de ce témoignage flatteur du bon vouloir de votre Archevêque à votre égard. Pour ma part, c'est avec un plaisir particulier que je m'unis à Sa Grandeur pour demander à Dieu de bénir et de faire prospérer votre association.

Notre Saint Père le Pape a fréquemment recommandé aux jeunes gens catholiques de devenir membres d'associations telles que la vôtre, où l'on défend les principes catholiques et on encourage de toutes manières les pratiques religieuses. Sa Sainteté a daigné bénir tout spécialement la générosité des membres du Cercle Catholique de Québec, et je me réjouis de pouvoir saisir cette occasion de renouveler encore une fois en votre faveur la bénédiction du Chef suprême de l'Eglise.

Croyez-moi, mon cher Chevalier,

Votre dévoué serviteur,

(signé) † GEORGE CONROY,

Evêque d'Ardagh,

Délégué du Siège Apostolique.

Au Chevalier Vincelette.

Cl

N  
Qu  
de  
à t  
Vic  
Arc  
Not  
me  
que  
Not  
nos  
lian  
l'au  
n'av  
ler  
la n  
veri

L  
se n

équemment  
holiques de  
lles que la  
tholiques et  
es pratiques  
bénir tout  
embres du  
te réjouis de  
veler encore  
on du Chef

OY,  
rdagh,  
postolique.

## CONSTITUTION

DU

### CERCLÉ CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

---

#### ART. I.—*Profession de foi catholique.*

Nous, membres du Cercle Catholique de Québec, protestons de notre profond respect et de notre entière soumission à l'Eglise catholique, à tout ce qu'elle enseigne, au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, à notre Archevêque, et au clergé catholique en général. Nous croyons avec une foi ardente aux enseignements de l'Eglise, ainsi qu'aux matières dogmatiques passées dans le domaine de la foi catholique. Nous déclarons ne suivre d'autres guides, dans nos travaux, que le *Syllabus*, les décisions conciliaires, et tous les actes émanant de Rome et de l'autorité archiépiscopale. Nous affirmons enfin n'avoir qu'un cœur et qu'une âme pour travailler à l'œuvre commune du cercle, qui est la manifestation de la vérité : *In manifestatione veritatis.*

#### ART. II.—*Nom.*

L'association est une congrégation laïque qui se nomme Cercle Catholique de Québec.

ART. III.—*Sceau et devise.*

Le Cercle Catholique de Québec adopte pour sceau : un écu d'or portant, en abîme, le Sacré-Cœur de Jésus, un soleil levant comme cimier, et les armes de la Province comme support, avec la devise : *in manifestatione veritatis* en exergue ; le dit écu circonscrit dans un cercle, avec le nom de la société et la date de sa fondation au pourtour.

ART. IV.—*But et moyens.*

Le but du Cercle Catholique de Québec est la manifestation de la vérité chrétienne et la diffusion des principes catholiques, au moyen :

1o. De la discussion de différentes questions choisies et proposées par un comité nommé à cet effet par le comité de direction ;

2o. De la formation d'une ou de plusieurs bibliothèques composées d'ouvrages approuvés par l'Ordinaire ;

3o. De l'ouverture d'une ou de plusieurs salles de lecture, dont les journaux, revues et feuillets sont aussi approuvés par la même autorité ;

4o. De toute action, démarche ou sous-œuvre que le comité de direction jugera nécessaire à cette fin ; pourvu toujours que, comme corps, le Cercle Catholique ne s'occupe pas de politique active.

ART. V.—*Composition du Cercle.*

Le Cercle Catholique de Québec se compose d'un nombre indéterminé de membres, divisés en quatre classes, comme suit :

ci  
as  
au  
tipe  
de  
in  
Vpe  
en  
tepe  
tar  
ay  
con  
de  
Hc§  
ap  
doc  
bor  
§  
ter  
ger  
ses  
le b

10. *Membres actifs*, comprenant tout laïc de la cité de Québec ou de ses environs, qui, pouvant assister régulièrement aux séances du Cercle, aura aussi qualité, conformément aux dispositions de l'art. VI.

20. *Membres correspondants*, comprenant toute personne étrangère à la cité de Québec, en état de correspondre avec le Cercle, d'étendre son influence, et ayant qualité aux termes de l'art. VI, § 1.

30. *Membres auxiliaires*, comprenant toute personne qui favorisera le Cercle par des dons en argent ou autrement, et ayant qualité aux termes de l'art. VI, § 1.

40. *Membres honoraires*, comprenant toute personne en état de rendre des services importants au Cercle et de lui donner du prestige, et ayant qualité aux termes de l'art. VI, § 1. Le comité de direction pourra, parmi les membres de cette dernière classe, choisir un *Titulaire Honoraire*.

#### ART. VI.—*Qualité et devoir des membres.*

§ 1. Tout membre, à quelque classe qu'il appartienne, doit adhérer sans restriction aux doctrines catholiques romaines, et jouir d'une bonne réputation.

§ 2. Tout membre actif devra, en outre, accepter et signer la présente Constitution, et s'engager formellement à travailler, dans la mesure de ses forces, à la manifestation de la vérité qui est le but de ce Cercle.

ART. VII.—*Admission des membres.*

Toute personne, pour devenir membre du Cercle, sera proposée par deux membres du Comité de Direction, à trois séances du dit comité, et devra réunir l'unanimité des voix des directeurs présents à chacune de ces trois séances. La votation se fait au scrutin secret.

ART. VIII.—*Privilèges des membres actifs.*

Les membres actifs sont seuls éligibles aux charges ; ont seuls droit de vote, et sont seuls propriétaires des biens du Cercle Catholique de Québec.

ART. IX.—*Comité de Direction.*

La direction du Cercle Catholique de Québec est confiée à un comité composé de douze membres actifs, auxquels sont transmis tous les pouvoirs législatifs et administratifs, avec le droit d'admettre des membres et aussi de les exclure, s'il y a lieu.

ART. X.—§ 1. *Election des membres du Comité de Direction.*

Le Cercle Catholique de Québec élit, le premier mercredi après le vingt six mai de chaque année, six Directeurs, à une assemblée générale dûment convoquée à cet effet, suivant l'art. XV.

§ 2. *Scrutin secret.*

L'élection se fait au scrutin secret, d'après une liste préparée par le Comité de Direction, et

contenant deux à trois fois plus de noms que de Directeurs à élire, avec, en outre, les noms des Directeurs sortant de charge.

§ 3. *Eligibilité.*

Les membres dont les noms sont inscrits sur cette liste sont seuls éligibles à cette élection.

§ 4. *Défaut de quorum.*

A défaut de *quorum* à cette assemblée, l'élection a lieu à la première réunion générale du cercle où il y aura *quorum*.

§ 5. *Terme d'office.*

Les membres du comité de Direction sont élus pour deux ans.

§ 6. *Vacances dans le comité.*

Les vacances dans le comité de Direction sont remplies par le dit comité, et le membre ainsi élu par le comité, ne l'est que pour le temps d'office qui restait à courir à celui qu'il remplace.

OFFICIERS.

ART. XI.—*Election des officiers.*

Le comité de Direction nomme chaque année ses officiers, qui seront ceux du Cercle, savoir :



Un président.  
 Un vice-président.  
 Un secrétaire-archiviste.  
 Un assistant secrétaire-archiviste.  
 Un secrétaire-correspondant.  
 Un assistant secrétaire-correspondant.  
 Un trésorier.  
 Un assistant-trésorier.  
 Un bibliothécaire.  
 Un assistant-bibliothécaire.

Ces officiers sont nommés aussitôt après l'élection générale des membres du comité de Direction.

ART. XII.—*Visiteur du Cercle.*

Le cercle aura un visiteur ou directeur, nommé par l'autorité diocésaine. Ce visiteur assistera de plein droit aux séances du comité de Direction.

ART. XIII.—*Quorum des séances du comité de Direction.*

Le *quorum* des assemblées du comité de Direction est de sept membres.

ART. XIV.—*Quorum des assemblées générales.*

Le *quorum* des assemblées générales est de douze membres actifs.

ART.

Le  
de Q  
à cha  
de p  
veill  
dans  
cité

AT

La  
Quél  
que j  
Direc  
présé  
cet e  
être  
de l'

Ad  
de Q  
mun:

ART. XV.—*Convocation des assemblées spéciales.*

Les assemblées spéciales du Cercle Catholique de Québec sont convoquées par lettres adressées à chacun de ses membres, et déposées au bureau de poste ou à domicile au plus tard l'avant-veille du jour de cette assemblée, ou par avis dans deux journaux français, publiés dans la cité de Québec, au moins quatre jours à l'avance.

ART. XVI.—*Amendements à la constitution.*

La constitution du Cercle Catholique de Québec ne pourra être amendée ou suspendue que par l'unanimité des membres du comité de Direction, et par la majorité des membres actifs présents à une assemblée spéciale convoquée à cet effet. La présente constitution ne pourra être amendée ni suspendue sans le consentement de l'Ordinaire.

ART. XVII.—*Dissolution du Cercle.*

Advenant la dissolution du Cercle Catholique de Québec, ses biens seront donnés à une communauté religieuse pauvre.

## CERCLE CATHOLIQUE DE QUEBEC.

---

Fondé le 26 mai 1876, par neuf citoyens de Québec, le Cercle Catholique a pris dans ce court espace de temps un essor considérable. La haute protection de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, l'encouragement du clergé, le dévouement du président et le zèle des membres en feront, espérons-le, une institution remarquable. Sa constitution étant définitivement approuvée, le Cercle Catholique de Québec compte sur les sympathies de tous les catholiques de ce pays. Le cercle est une association *catholique*, uniquement occupée de faire prévaloir dans la société les principes et les doctrines qui peuvent seuls donner à notre Canada les bienfaits de la paix sociale. L'obéissance à l'Eglise et à son chef, la reconnaissance de ses droits, la soumission aux évêques et aux prêtres, et dans les questions libres, la recherche assidue de la vérité : voilà ce qu'il exige de chacun de ses membres.

Les catholiques verront, en parcourant les quelques pages qui suivent, les travaux et les œuvres accomplis au dedans comme au dehors du Cercle, les sujets de discussion qui l'ont occupé, la liste de ses journaux et revues, les noms de ses membres. Ils constateront encore que la pratique religieuse chez les membres doit marcher de front avec les principes si hautement formulés.

Le  
de l'h  
arts ;  
d'aid  
travai  
dans  
des h  
pontifi  
travai  
catho.

Le  
adress  
verra  
parole  
Bénéd  
leurs  
ragen  
et la b  
Arche  
plus q  
voie c  
comm  
qui es

Cett  
par Sa  
déjà p  
le com  
depuis  
Que se  
tous le

Le Cercle Catholique ne néglige pas l'étude de l'histoire, de la littérature, des sciences et des arts ; il est dans le programme de l'association d'aider à créer des bibliothèques de paroisse, de travailler à faire établir des cercles catholiques dans les principaux centres, de répandre le goût des bonnes lectures, de propager les œuvres pontificales et autres bonnes œuvres, enfin de travailler au bien-être physique et moral des catholiques canadiens.

Le Cercle a eu l'honneur d'envoyer deux adresses à Pie IX, et deux fois comme on le verra plus loin, il a reçu de Sa Sainteté des paroles d'encouragement, en même temps que la Bénédiction Apostolique pour ses membres, pour leurs travaux et pour leurs familles. Ces encouragements de la plus haute autorité sur la terre et la bienveillante sollicitude de notre vénérable Archevêque, sont pour les membres des motifs plus que suffisants pour les engager à suivre la voie qu'ils se sont tracée, et à travailler d'un commun accord à la manifestation de la vérité qui est le but du Cercle.

## ŒUVRES ANNEXES.

### 1. *Œuvre des vieux papiers.*

Cette œuvre pontificale, approuvée à Québec par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, a déjà produit de beaux résultats. C'est ainsi que le comité de l'œuvre a pu envoyer au Saint-Père, depuis un an, la somme de 1100 francs (\$220.) Que serait-ce donc si le Cercle était secondé par tous les hommes de bonne volonté ! Tous les

catholiques sont invités à amasser soigneusement les vieux livres, brochures, feuillets, journaux, et à les expédier à Québec à un des membres du comité, ou directement au Cercle Catholique, à St. Roch.

COMITÉ DE L'ŒUVRE DES VIEUX PAPIERS.

CL. VINCELETTE, président, Québec,  
 J. A. LANGLAIS, St. Roch de Québec.  
 F. E. BLONDEAU, “  
 F. X. TOUSSAINT, “  
 JOSEPH DUBÉ, secrétaire, “  
 D. E. FOURNIER, “

2. *Œuvre des Cercles Catholiques.*

Le Cercle Catholique de Québec ne se contente pas de travailler dans la cité de Québec : il veut encore étendre sa sphère d'action jusque dans les campagnes. Il a déjà été fondé, sous les auspices du Cercle Catholique de Québec, un cercle à la Baie Saint-Paul, qui compte déjà près de 100 membres. Sa constitution est semblable à celle du Cercle Catholique de Québec. C'est un bel exemple que beaucoup de paroisses pourraient et devraient suivre. Le mouvement catholique acquiert de jour en jour plus d'extension ; quelques citoyens de Montréal travaillent à s'unir à nous ; du reste, dans les villes, les éléments ne font pas défaut : il suffirait de vouloir et d'agir. A la campagne, la difficulté est plus grande, et la classe instruite ne dispose pas des mêmes moyens d'action. Cependant, qu'un citoyen zélé prenne l'initiative, qu'il

s'adj  
 qu'en  
 cercle  
 n'a p

Le  
 bibli  
 abon  
 an-de  
 dérab  
 Ces jo  
 memb  
 riques  
 public  
 Elle c  
 ment  
 s'adres

4.

Le  
 l'opus  
*Homm*  
 aux a  
 cet ex  
 l'éditi  
 grand  
 C'es  
 imprim  
 travail  
 ment ;  
 Le  
 secréte

s'adjoigne deux ou trois amis de bonne volonté, qu'ensemble ils consultent leur curé, et voilà un cercle d'établi ! Le Cercle Catholique de Québec n'a pas eu un début plus brillant.

### 3. *Œuvre des Bibliothèques.*

Le Cercle Catholique de Québec possède deux bibliothèques : celle des membres, et celle des abonnés. La bibliothèque des membres renferme au-delà de 700 volumes, et une collection considérable de journaux canadiens, reliés avec soin. Ces journaux ne sont mis entre les mains des membres que pour les études ou travaux historiques qu'ils voudraient faire. La bibliothèque publique n'a été fondée que le 24 janvier 1877. Elle comprend près de 300 volumes. L'abonnement n'est que d'une piastre par année. On s'adresse au Dr. N. E. Dionne, bibliothécaire.

### 4. *Œuvre de la propagation des bons livres.*

Le Cercle a déjà, dans ce but, fait réimprimer l'opuscule de Monseigneur de Ségur, intitulé : *Hommage aux jeunes catholiques-libéraux*. Grâce aux approbations de Nos Seigneurs les Evêques, cet excellent travail a été bien vu du public, et l'édition (10,000 exemplaires) en est déjà en grande partie écoulée.

C'est encore l'intention du Cercle de faire imprimer soit des opuscules, soit des lectures ou travaux des membres qui ne pourront être autrement rendus publics.

Le Cercle reçoit souvent de M. P. Lermigny, secrétaire de l'Œuvre de saint François de Sales,

de Paris, œuvre dont Mgr. de Ségur est le président, des livres de propagande catholique à 6 et 12 sous. 300 opuscules ont déjà été vendus, soit aux membres, soit aux amis du Cercle.

---

### LECTURES.

---

Les lectures jusqu'à présent n'ont été faites que dans les assemblées ordinaires et privées ; mais le Cercle se propose de donner au public en temps opportun des lectures sur des sujets d'intérêt général.

Les sujets suivants ont été traités devant le Cercle depuis sa fondation :

Le Syllabus. Dr. C. I. Samson.

Les doctrines ultramontaines. Dr. C. I. Samson.

La soumission que doivent les sociétés comme les individus à une autorité. L. P. Masson.

Le rôle des Papes dans la société. C. Vincelette.

Les droits de possession de l'Eglise et les immunités ecclésiastiques. Dr. N. E. Dionne.

Les destinées du Canada. R. P. Vallée.

Le droit. Dr. C. I. Samson.

Les Cercles Catholiques. Dr. N. E. Dionne.

L'influence cléricale dite indue. C. Vincelette.

Le Concile du Vatican. C. Vincelette.

Les Etats-Unis. Fl. Moffat.

Les libertés religieuses en Canada. P. E. Smith.

Pie IX et le monde actuel. Dr. N. E. Dionne.

De l'hypocrisie. Fl. Moffat.

Principes fondamentaux du gouvernement des sociétés. P. E. Smith.

Les Concordats. C. Vincelette.

L'armée du mal. Dr. C. I. Samson.

La  
L'i  
sucr  
Le  
celet  
L'i  
presk  
Live  
De  
R. P.

Po  
utile.  
exact  
que l  
cahie  
déba  
spéci  
Le  
de la  
Mc  
Un  
avec  
suiva  
Est  
voter  
corpo  
des b  
miné  
Le  
La  
La

La franc-maçonnerie. Dr. C. I. Samson.

L'introduction en Canada de la fabrication du sucre de betterave. E. A. Barnard.

Le respect dû à l'autorité religieuse. C. Vin-  
celette.

L'*insaisissabilité* des églises, cimetières et  
presbytères au point de vue du droit civil. V.  
Livernois.

De la culture de l'esprit chez les jeunes gens.  
R. P. Hamon, S. J.

---

### SUJETS DISCUTÉS.

---

Pour que la discussion ait un résultat plus utile, un membre est chargé de faire le résumé exact de la discussion et d'en dresser un factum que le cercle approuve avant de l'enregistrer au cahier des archives. Le choix des matières à débattre est laissé à l'approbation d'un comité spécial nommé à cet effet.

Les questions qui suivent ont déjà subi le feu de la discussion.

*Modus vivendi* avec les protestants.

Un juge catholique peut-il, dans notre pays, avec notre code de lois, prêter serment de juger suivant les lois du pays ?

Est-il permis à un législateur catholique de voter en faveur d'une loi qui déclare que telle corporation religieuse n'aura le droit de posséder des biens que jusqu'à un certain montant déterminé ?

Le droit qu'a l'Eglise de posséder.

La propriété littéraire.

La légitimité dans le pouvoir monarchique.



## PRATIQUES DE PIÉTÉ.

1. *Fête patronale du Cercle.*

Tous les ans, dans le courant de juin, le Cercle célèbre la fête du Sacré-Cœur de Jésus, fête patronale du Cercle. Cette année, une messe a été célébrée par M. le curé de Saint-Roch, membre honoraire. Les membres avaient été spécialement invités à entendre cette messe et à y communier. Le soir, il y avait assemblée générale, avec lecture et discours appropriés à la circonstance.

2. *Pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré.*

Les membres du Cercle ont exprimé l'espoir de faire tous les ans, autant que possible, un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne. Le 21 octobre dernier, un certain nombre de membres ont fait ce pèlerinage avec bonheur et consolations.

## JOURNAUX ET REVUES.

Abeille.  
 Annales de philosophie chrétienne (Bonnetty).  
 Annales Catholiques (Chantrel).  
 Association Catholique.  
 Canadien.  
 Courrier de Bruxelles.  
 Courrier du Canada.  
 Echo des Deux Mondes.

Etudes religieuses des Jésuites.

Foyer Domestique.

Gazette des Campagnes.

Journal d'Agriculture.

Journal de l'Instruction Publique.

Journal des Trois-Rivières.

London Tablet.

Messenger du Sacré-Cœur.

Naturaliste Canadien.

Nouvelliste de Québec.

Nouvelliste de Rimouski,

Revue du monde Catholique.

Revue des institutions et du droit.

Revue littéraire (Univers).

Union médicale du Canada.

Univers.

---

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DU  
CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ANNÉES 1876-1877.

PATRON :

S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec.

VISITEUR :

M. l'abbé N. Laliberté, aumônier de l'archevêché.

## COMITÉ DE DIRECTION :

Vincelette, Clément, Chevalier de St. Sylvestre,  
président.

MacKay, Pierre, avocat, vice-président.

Vallée, R. P., rédacteur du *Courrier du Canada*,  
trésorier.

Samson, C. I., médecin, secrétaire-correspon-  
dant.

Malouin, Philippe, avocat, secrétaire-archiviste.

Dionne, N. E., médecin, bibliothécaire.

Stafford, Lawrence, avocat, assistant-trésorier.

Cloutier, A., avocat, assistant-secrétaire archi-  
viste.

Livernois, V. A., avocat, assistant-secrétaire  
correspondant.

Langlais, J. A., libraire-éditeur, assistant-  
bibliothécaire.

Déry, E. A., Recorder.

Robitaille, Amédée, avocat.

## MEMBRES ACTIFS DU CERCLE.

Barnard, E. A., directeur d'agriculture, P. Q.

Beaubien, O., commis-marchand.

Bidégaré, Pierre, marchand.

Blondeau, F. E., notaire.

Brochu, D., médecin.

Cazeau, Vincent, trésorier de la Douane, Q.

Chaperon, Louis T., médecin.

Cloutier, Alfred, avocat.

Cloutier, J. B., professeur à l'école normale  
Laval.

Dauteuil, Louis, commis-marchand.

Dé  
Dic  
Dic  
Dr  
Dr  
Dr  
Dr  
Du  
Du  
Foi  
Foi  
Foi  
Ga  
P. Q.  
Gas  
Har  
Jun  
Kir  
Len  
Lac  
Laval.  
Lac  
Lar  
Lan  
Conseil  
Lan  
Lap  
Live  
Mal  
Mar  
Mas  
Mas  
Mof  
Mor

- Déry, E. A., Recorder de la cité, Q.  
 Dionne, D., marchand.  
 Dionne, N. E., médecin.  
 Drolet, Gaspard, auditeur de la Province.  
 Drolet, T., horloger.  
 Drouin, F. X., avocat.  
 Drouin, Louis, libraire-éditeur.  
 Dubé, Joseph, commis-marchand.  
 Dussault, L. T., commis-marchand.  
 Fontaine, J. O., directeur de Colonisation, P. Q.  
 Fortier, Jules, avocat.  
 Fournier, D. E., commis-marchand.  
 Gagnon, Ernest, sec. dépt. Travaux Publics,  
 P. Q.  
 Gastonguay, Narcisse, arpenteur.  
 Hamel, Ferd., marchand.  
 Juneau, F. E., inspecteur d'écoles.  
 Kirouack, F., maire de S. Sauveur.  
 Lemieux, T. G., relieur.  
 Lacasse, Nap., professeur à l'école normale  
 Laval.  
 Lachaine, F. M., arpenteur.  
 Lamontagne, George, orfèvre.  
 Landry, A. C. P., agriculteur, membre du  
 Conseil d'Agriculture, P. Q.  
 Langlais, J. A., libraire-éditeur.  
 Lapointe, Urbain, avocat.  
 Livernois, V. A., avocat.  
 Malouin, Phiiippe, avocat.  
 Marsan, Ant. A., avocat, greffier en loi, P. Q.  
 Massé, P. N., marchand.  
 Masson, L. P., avocat.  
 Moffat, Fl., commis-marchand.  
 Morin, Chs., commis-marchand.

- Otten, Joseph, organiste.  
 Ouimet, l'hon. G., surintendant de l'instruction publique, P. Q.  
 Pageau, Pierre, ébéniste.  
 Pelletier, Pierre, marchand.  
 Philbert, Ed., avocat.  
 Poliquin, J. O., commis-marchand.  
 Polette, W., étudiant en droit.  
 Robitaille, Amédée, avocat.  
 Rouillard, Eng., notaire et rédacteur du *Nouveliste*.  
 Rhéaume, Alexis, marchand.  
 Samson, C. I., médecin.  
 Smith, P. E., avocat.  
 Stafford, Lawr., avocat.  
 Tardivel, J. P., rédacteur du *Canadien*.  
 Tarte, Jos. I., M. P. P., rédacteur-en-chef du *Canadien*.  
 Tessier, Cy., notaire.  
 Tourangeau, Pierre, médecin.  
 Toussaint, F. X., prof. à l'école normale Laval.  
 Vallée, R. P., notaire et rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada*.  
 Vallée, Charles A., chevalier de St. Grégoire.  
 Verge, C. A., médecin, prof. à l'université-Laval.  
 Vincelette, Clément, chevalier, surintendant de l'asile des aliénés à Beauport.

## MEMBRES CORRESPONDANTS :

- Asselin, Ls. N., avocat, Rimouski.  
 Belleau, I. N., avocat, Lévis.  
 Beauchamp, Jos., avocat, Montréal.  
 Côté, J. B. S., agriculteur, St. Michel.

I  
 I  
 G  
 G  
 Fla  
 G  
 Hy  
 H  
 M  
 sost  
 M  
 P.  
 P.  
 Gru  
 P.  
 Th  
 La  
 Le  
 Ri  
 Qué  
 Gc  
 Qué  
 M  
 fier d  
 Ro  
 Tr  
 Mont

Désilets, Alfred, avocat, Trois-Rivières.  
 Désilets, Gédéon, avocat, Trois-Rivières.  
 Gingras, l'abbé Apoll., curé de St. Fulgence.  
 Gauthier, Théop., Dominicain au couvent de  
 Flavigny, Bourgogne, France.  
 Gravel, l'abbé E. A., curé de St. Damien, St.  
 Hyacinthe.  
 Huard, l'abbé V., séminaire de Chicoutimi.  
 Montminy, Octave, bourgeois, St. Jean Chry-  
 sostôme.  
 Moreau, M. le chanoine E., Montréal.  
 Pilote, l'abbé F., curé de St. Augustin.  
 Plamondon, l'abbé J. B., curé de l'Isle-aux-  
 Grues.  
 Prendergast, A., avocat, Montréal.  
 Tremblay, l'abbé Gr., curé de Beauport.

MEMBRES AUXILIAIRES :

Landry, J. E. J., médecin, Québec.  
 Lemoine, A., notaire, Québec.  
 Rivard, L. L, dépt. des Terres de la Couronne,  
 Québec.

MEMBRES HONORAIRES :

Gosselin, l'abbé F. X., curé de Saint-Roch de  
 Québec.  
 Muir, G. M., chevalier de St. Grégoire et greffier  
 de l'Assemblée Législative de Québec.  
 Routhier, l'honorable juge A. B., Malbaie.  
 Trudelle, l'honorable F. X. A., sénateur,  
 Montréal.

LETTRE DE SON ÉM. LE CARDINAL FRANCHI  
AU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le Cercle a envoyé au Saint-Père une adresse de félicitation et de soumission à laquelle Son Eminence le Cardinal préfet de la Propagande a répondu comme suit :

ILLMO SIGNORE,

Nell' udiienza del giorno 21 del decorso Dicembre ebbi l'onore di umiliare al S. Padre l'indirizzo di cotesto circolo cattolico e l'annessa cambiale per l'obolo di S. Pietro.

Ho quindi ora il piacere di significare alla S. V. che Sua Santità degnossi di accogliere benignamente i sentimenti di filiale attaccamento alla S. Sede espressi nell' anzidetto indirizzo e l'offerta che lo accompagnava ed impartì alla S. V. ed à tutti i membri di cotesto circolo l'apostolica sua benedizione.

Intanto le auguro dal Signore ogni bene-Roma dalla Propaganda 12 gennaio 1877.

Di V. S.

Affmo,

(Sign), A. CARD. FRANCHI PROF.

“ B. AGNOZZI SEGRET.

Illmo Signore,

Sig. C. Vincellette, Cave.,

Presid. del Circolo Cattolico,

Québec.

B. AGNOZZI SEGRET.

[TRADUCTION].

HONORÉ MONSIEUR,

Dans l'audience du 21<sup>e</sup> jour de décembre, j'ai eu l'honneur de déposer aux pieds du Saint-Père l'adresse de votre Cercle Catholique et la lettre de change y annexée pour le denier de saint Pierre.

J'ai, en conséquence, le plaisir de signifier à Votre Seigneurie, que Sa Sainteté daigne accueillir avec bienveillance les sentiments de l'attachement filial au St. Siège exprimés dans l'adresse susdite, et l'offrande qui l'accompagnait, et qu'il octroye à Votre Seigneurie et à tous les membres de votre Cercle la bénédiction apostolique.

Je profite de l'occasion pour présenter à Votre Seigneurie mes souhaits les plus empressés.

Rome, près la Propagande, 12 janvier 1877.

De votre Seigneurie,  
le très-affectueux,

(signé) A. CARDINAL FRANCHI.

A l'Honoré Monsieur

C. Vincelette, chevalier,

Président du Cercle Catholique de Québec.

---

TÉLÉGRAMME DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC  
A SA SAINTETÉ PIE IX.

Le 2 juin dernier, le cercle adressait un télégramme de félicitations à Pie IX, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son élévation à l'Épiscopat.



Voici ce télégramme :

Eminentiss, Cardinal, Simeoni, Rome.

2 Jun. 1877.

Catholicus Circulus Quebecensis Sanctitati gratulatur, et benedictionem Apostolicam humiliter postulat.

(Respons. solut.)

(signé) VINCELETTE, Praesid.

RÉPONSE DE SON EM. LE CARDINAL SIMEONI.

C. VINCELETTE, Praesidi Circuli Catholici,  
Quebec,

Summus Pontifex grato animo Apostolicam  
Benedictionem Circulo peramanter impertit.

(signé) J. CARD. SIMEONI.  
4 Jun. 1877.

AUTRE LETTRE DE SON EM. LE CARDINAL FRANCHI

En réponse à une adresse à Pie IX à l'occasion de son Jubilé Episcopal, le 3 juin dernier, le Cercle a reçu de Son Eminence le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, la lettre suivante :

ILL

I

mi

Cir

sue

obc

giu

mo

figl

suo

nel

nel

gne

nos

di c

ind

I

Ror

Sig.

C

ILLMO SIGNORE,

Ho presentate a S. Santità l'indirizzo inviato mi da V. S. Illma e dagli altri membri di cotesto Circolo Cattolico ed ho rimesso nelle venerate sue mani la somma di L. 24,000 offerta come obolo di S. Pietro nella fausta occasione del giubileo episcopale. Sua Santità ha gradito moltissimo questo attestato della loro pietà filiale e mi ha incaricato di manifestare loro il suo pieno gradimento e di esortarli a perseverare nella devozione ed attaccamento alla S. Sede, e nelle opere di carità et di concordia per respingere più facilmente gli assalti dei nemici della nostra Religione. A questo fine impartiva ben di cuore a V. S. Illma e agli altri firmatarii dell' indirizzo la sua Apostolica Benedizione.

Intanto le auguro dal Signore ogni bene Roma dalla Propaganda 26 Luglio 1877.

Di V. S.

Affmo,

(Sign,) A. CARD. FRANCHI PREF.

“ B. AGNOZZI SECR.

Sig. C. Vincelette,  
Cav. di S. Silvestro,  
Pres. del Circ. Cattolico di  
Quebec.

-----

[TRADUCTION.]

MONSIEUR,

J'ai présenté à Sa Sainteté l'adresse à moi envoyée par Votre Seigneurie et par les autres membres de votre Cercle Catholique, et j'ai remis dans ses mains vénérables la somme de vingt-quatre livres sterling offertes au Denier de Saint Pierre à l'heureuse occasion du jubilé épiscopal. Sa Sainteté a été très-flattée de ce témoignage de leur piété filiale ; Elle m'a chargé de leur exprimer son entière gratitude et de les exhorter à persévérer dans le dévouement et l'attachement au Saint-Siège, et dans les œuvres de charité et de concorde pour repousser plus aisément les assauts des ennemis de notre religion. A cette fin, Sa Sainteté accorde de tout cœur à Votre Seigneurie et aux autres signataires de l'adresse sa bénédiction apostolique.

Je profite de l'occasion pour présenter à Votre Seigneurie mes souhaits les plus empressés.

Rome, près de la Propagande, 26 juillet 1877.

De Votre Seigneurie,

le très-affectueux,

(signé) A. CARDINAL FRANCHI, Préfet.

“ AGNOZZI, Secrétaire.

M. C. Vincelette, Chevalier

de St. Sylvestre, Président

du Cercle Catholique de Québec.

•  
sse à moi  
les autres  
t j'ai remis  
de vingt-  
er de Saint  
épiscopal.  
émoignage  
é de leur  
es exhorter  
; l'attache-  
euvres de  
plus aisé-  
e religion.  
out cœur à  
nataires de

ter à Votre  
ressés.  
illet 1877.

CHI, Préfet.

e.

ec.

